

Partie réservée à RMA

Date(s) de réception du courrier

1 2 3 4

Identification

N° du sinistre

CP

Ordonnancement

I.C.

D.D

D

C.C

Siège social

83, avenue de l'Armée Royale - Casablanca - Maroc
Tél. : 0522 31 21 63 - 0522 31 01 69 - Fax : 0522 31 38 84
SA au capital de 1.796.170.800 DH - Entreprise régie par la loi n° 17-99 portant code des assurances
www.rmaassurance.com

تصريح بالمرض

Déclaration de maladie

Type de déclaration

Maladie Maternité Optique Clinique Traitements spéciaux

N° d'affiliation 141015 Intermédiaire :

Souscripteur :

Cachet du souscripteur :

N° de police :

Adresse :

Renseignements concernant l'assuré(e)

Nom et prénom :

Adresse :

Renseignements concernant le malade

Nom et prénom : BOUKA TAYA - Noumene Lien de parenté :

Montant des frais engagés : DHS

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration

Fait à, le 29/12/2008 Signature de l'assuré(e)

Partie réservée au praticien traitant

Nom et Prénom du malade : THE BOUKAITAYA NASSIIMA

Date de naissance :

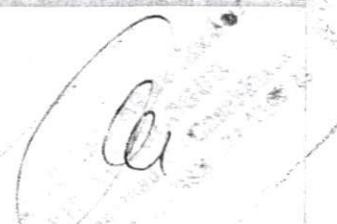
Nature de la maladie :

Otite droite

En cas d'accident :

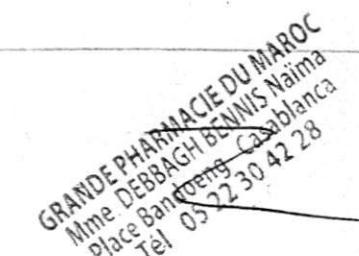
(préciser causes et circonstances)

Nature des prestations

Praticien	Date	Acte et coefficient	Ordonnance	Honoraires	Cachet et signature du praticien
Médecin traitant	25 DEC 2020	U g 300			
Auxiliaires médicaux	27/12/2020	900.000			
Analyses et radiographies					

Pharmacie

Factures	
Date	Montant
25/12/20	68,00

Signature & cachet
 GRANDE PHARMACIE DU MAROC Mme DEBBAGH BENNIS Naïma place Bantoung Casablanca Tel 05 22 30 42 28

Recommandations importantes

- Etablir une déclaration par personne et par maladie.
- La déclaration doit être accompagnée de toutes les pièces justificatives (ordonnances médicales, résultats des examens de radiologie et laboratoire).
- Joindre à la déclaration de maladie les vignettes ou à défaut les prospectus et le P.P.M. concernant les médicaments.
- Lorsque la personne malade bénéficie d'un régime de prévoyance, l'assuré devra remettre à l'assureur les photocopies des pièces justificatives et l'original du décompte de règlement délivré par cet organisme.
- En cas d'hospitalisation médicale ou chirurgicale : joindre une facture détaillée et dûment acquittée sur laquelle devra être précisé l'ensemble des prestations.
- Délai de remise des pièces : toutes les pièces concernant une maladie ou un accident doivent être remises à l'assureur trois mois au plus tard après la cessation des soins.
- Toute fausse déclaration est passible des sanctions prévues par la loi n°17-99 portant code des assurances.

→ Toute réclamation doit être formulée au plus tard dans un délai de deux mois.

Docteur Abdelkader Moukel

الدكتور عبد القادر مقل

Maladies et Chirurgies des Yeux
Strabologie - Angiographie - Laser
Femto-Lasik Myopie - Chirurgie de la Cataracte
Diplômé de la Faculté de Médecine de Toulouse

الختصاصي في أمراض وجراحة العيون

خريج كلية الطب بتولوز

★ ★ ★ ★

★ ★ ★ ★

CASABLANCA, le Vendredi 25 Décembre 2020

Madame BOUKATAYA Nassima

DOUBLE FOYER VERRES ORGANIQUES

VERRES AMINCIS

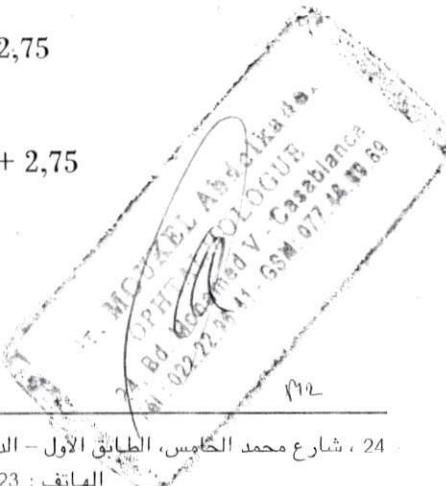
ANTI REFLET

+ MONTURE



Oeil Droit : (95° -0,75) + 3,00 , Addition + 2,75

Oeil Gauche : (95° -0,50) + 2,75 , Addition + 2,75



24 ، شارع محمد الخامس ، الطابق الأول - الدار البيضاء -
Tél.: 05 22 22 96 41 - 07 62 77 06 23
الهاتف :

OPTIQUE

ROKENEDDINE Mohammed

Souk Koréa Bloc (EF)

N°15 - Casablanca

Tél : 06 61 65 09 77,

R.C : 247708

Patente : 45519260

ICE : 000885021000189



FACTURE

N° 000285

YOUNESS

محمد ركن الدين

سوق القرية بلوك (EF)

الرقم 15 - الدار البيضاء

الهاتف : 06 61 65 09 77

س.ت. : 247708

Casablanca, le 27/12/2020

M.....Barukatay2.....N.....ssima.....Doit

Docteur Abdellah Moulak			
Nomenclature N° 432.433			
VL	OD : cyl sph (11, -2,5) +3,00	350,00	
	OG : cyl sph (11, -2,5) +2,75	350,00	
VP	OD : cyl sph 11, -2,75	300,00	
	OG : cyl sph 11, -2,75	300,00	
Verres	0742017000 M 04	100	
Montures:	optique	700	
Facture arrêtée à la somme de :			
Dens 171/le m		20000,00	
O	D	OG	
	90	90	

Docteur Abdellkader Moukel

Maladies et Chirurgies des Yeux
Strabologie - Angiographie - Laser
Femto-Lasik Myopie - Chirurgie de la Cataracte
Diplômé de la Faculté de Médecine de Toulouse

الدكتور عبد القادر مقل

اختصاصي في أمراض وجراحة العيون

خريج كلية الطب بتولوز

CASABLANCA, le Vendredi 25 Décembre 2020

Madame BOUKATAYA Nassima

68100

- VITADROP

1 goutte, le matin et soir, dans les deux yeux pendant 15,00
jours



PHARMACIE DU MAROC
1583AGH BENNIS Naima
Boulevard
0522304228
Casablanca

24 ، شارع محمد الخامس، الطابق الأول - الدار البيضاء -
Tél.: 05 22 22 96 41 - 07 62 77 06 23

FEUILLE DE DECOMpte DESTINEE A L'ASSURE

Employeur	: RMA (RET)	Page	1/1
Assuré	: BOUKATAYA NASSIMA		
N° Affiliation	: 00128674 99 000405	N° Externe	:
Personne soignée	: BOUKATAYA NASSIMA	Date ouverture	: 30/12/2020
N° sinistre	: 2020003 00	Date règlement	: 31/12/2020
Nature de la maladie			

Nature des Prestations	Coeff.1	Coeff.2	Vous avez payé	Base de Remboursement	Taux de Remboursement	Montant de Remboursement
CONSULT.SPEC.	0	0.00	300.00	300.00	80.00	240.00
PHARMACIE	1	0	0.00	0.00	80.00	0.00
VERRE	2	0	0.00	1300.00	80.00	900.00
MONTURE VISION DE PRES	0	0.00	350.00	350.00	80.00	280.00
MONTURE VISION DE LOIN	0	0.00	350.00	350.00	80.00	280.00
TOTAL			2368.00	2125.00		1700.00

1-1: PRODUIT.....: NON REMBOURSABLE (VITADROP)

2-1: Remboursement effectué conformément au tarif des opticiens appliqué au maroc

FOR-GM-004 VERSION 01 DU 15/07/1998

